

Canal de demande	Référence / Catégorie de questions	N°	Questions / Remarques	Dossier de proposition concerné	Domaine	Éléments de réponse
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Validité / Garantie des propositions	1	Veillez confirmer que la date de validité des propositions restera le 26 septembre 2024.	DP n°027 et DP n°028	Passation de marché	Oui, les offres qui sont déjà prêtes pour l'ouverture du 27 mai 2024 seront valables tout en tenant compte de l'addendum N°01
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Validité / Garantie des propositions	2	Veillez confirmer que les propositions datées du 27 mai 2024 qui sont conformes aux documents de l'appel d'offres et à l'addendum n°01, y compris la garantie de proposition correspondante,	DP n°027 et DP n°028	Passation de marché	Oui, suivant l'addendum N°01, la proposition doit être valide jusqu'au 26 septembre 2024 et la caution de soumission 28 jours après soit le 24 octobre 2024.
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Exigence chiffres d'affaires	3	Concernant TDR/AO N° 028/2024-DP/PRODIGYVous demandez un bilan de 3 ans, hors, vous demandez 9 700 000 USD en moyenne sur 4 ans. No.3.2 Est-ce qu'on peut donc prendre que finalement c'est 3 ans	DP n°028	Passation de marché	Comme nous avons demandé un bilan sur 3 ans. Le Chiffre d'Affaires moyen sera calculé à partir de ces bilans de 3 ans présentés
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Cautions	4	Pourquoi sur tous les projets, la société postulante devrait poser des cautions ? et la caution est quand même du genre à plusieurs millions d'ariary ?	DP n°027 et DP n°028	Passation de marché	D'une part, il s'agit d'une application d'une exigence de la Banque selon les documents types, accessibles sur le site de la Banque pour tous les intéressés. D'autre part, la caution fait foi d'une garantie pour le client pour l'exécution de la prestation pour le pressenti attributaire.
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Adéquation des sites	5	Nous n'avons pas encore eu l'autorisation de visite des salles techniques, merci de nous confirmer que vos salles sont conformes Tier III au minimum ayant la capacité d'accueillir au moins 30kW / site	DP n°027 et DP n°028	Technique	Se référer aux termes de l'IP 7.4 de chaque dossier : "Une visite du site « ne sera pas » organisée par l'Acheteur." Une visite sera organisée pour le Fournisseur sélectionné. Par ailleurs, il s'agit d'une question d'ordre technique non relative au sujet discuté. Se référer sur les précédentes réponses aux demandes de clarification déjà émises si besoin d'éclaircissement : disponible sur la page <a href="https://digital.gov.mg/prodigy/">https://digital.gov.mg/prodigy/</a>
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Niveau de service (SLA)	6	Vos SLA concernant la partie Network sont sous la responsabilité de l'acheteur puisque vous avez déjà vos salles techniques ainsi que vos connexion internet. Merci de confirmer	DP n°027 et DP n°028	Technique	Question d'ordre technique non relative au sujet discuté. Se référer sur les précédentes réponses aux demandes de clarification déjà émises si besoin d'éclaircissement : disponible sur la page <a href="https://digital.gov.mg/prodigy/">https://digital.gov.mg/prodigy/</a>
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Adéquation des sites	7	Au vu du planning, pouvez vous confirmer la disponibilité complète de vos salles techniques en conformités des standards internationaux Tier 4 ?	DP n°027 et DP n°028	Technique	Question d'ordre technique non relative au sujet discuté. Se référer sur les précédentes réponses aux demandes de clarification déjà émises si besoin d'éclaircissement : disponible sur la page <a href="https://digital.gov.mg/prodigy/">https://digital.gov.mg/prodigy/</a>
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Niveau de service (SLA)	8	Est-ce que vous êtes d'accord de commencer sur un environnement Cloud hors Madagascar en sachant que vous avez souvent des incidents de câble sous-marin. Qui sera responsable du non disponibilité ?	DP n°027 et DP n°028	Technique	Question d'ordre technique non relative au sujet discuté. Se référer sur les précédentes réponses aux demandes de clarification déjà émises si besoin d'éclaircissement : disponible sur la page <a href="https://digital.gov.mg/prodigy/">https://digital.gov.mg/prodigy/</a>

Canal de demande	Référence / Catégorie de questions	N°	Questions / Remarques	Dossier de proposition concerné	Domaine	Éléments de réponse
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Exigence chiffres d'affaires	9	Addendum 2, vous mentionné dans la section 3.1 les TROIS (3) dernières années alors que dans le DAO section 3.2 vous demandez les chiffre d'affaire pour les 4 dernières années. Pouvez-vous clarifier ?	DP n°027 et DP n°028	Passation de marché	Répondu sur la question n°03
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Objet de l'addendum n°02	10	La communication a été mauvaise pendant la presentation. Pouvez-vous exposer les raisons de l'addendum et pourquoi son apparition de façon tardive à quelques heures de la date limite de depot svp?	DP n°027 et DP n°028	Passation de marché	Comme il s'agit d'une activité à priori, toutes modifications apportées au dossier d'appel d'offres sont soumises pour validation à la Banque mondiale. Les validations n'ayant été reçues que la veille de la date d'ouverture avec demande de report de la Banque Mondiale, d'où l'annonce tardive du report.
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Objet de l'addendum n°02	11	Reporter une 2ème fois semble très suspect alors que certains d'entre nous étions déjà devant vos portes à 8AM pour déposer le dossier	DP n°027 et DP n°028	Passation de marché	Répondu sur la question n°10. Il est bien de noter que les proposant peuvent soumissionner avant la date limite et ne pas attendre le dernier jour.
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Langue des propositions	12	Please confirm if datasheets needs to be translated in French also ? including diagrams or can we keep diagrams in English and explain in French ?	DP n°027 et DP n°028	Passation de marché	IP 10.1 : La langue de la Proposition est : « Français » Toute correspondance sera échangée en Français. La langue de traduction des documents complémentaires et imprimés fournis par le Proposant sera la langue française
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Authenticité documentaire	13	Please confirm which documents that needs to be notarized	DP n°027 et DP n°028	Passation de marché	Les garanties bancaires que ce soit lettre bancaire ou chèque de banque feront l'objet d'authentification auprès de la Banque emettrice.
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Cautions	14	Bonsoir Monsieur/Madame, Est-ce qu'ils ont confirmer que les chèques sont bien acceptés comme caution? Merci d'avance	DP n°027 et DP n°028	Passation de marché	Suivant l'IP 20.2 La Déclaration de Garantie de Proposition se présentera selon le modèle figurant à la Section IV, Formulaire de Proposition. 20.3 Si une Garantie de Proposition est exigée en application de l'article 20.1 des IP, elle sera une garantie sur première demande sous l'une des formes ci- après, au choix du Proposant : (a) une garantie inconditionnelle émise par une institution financière autre qu'une banque (telle une compagnie d'assurances ou un organisme de caution) ; (b) un crédit documentaire irrévocable ; (c) un chèque de banque ou un chèque certifié ; ou (d) toute autre garantie mentionnée, le cas échéant, dans les DPDP ;

Canal de demande	Référence / Catégorie de questions	N°	Questions / Remarques	Dossier de proposition concerné	Domaine	Éléments de réponse
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Bilans vérifiés	15	If a local partner in Madagascar does not meet the 3 year financial statement because they were created since 1 year only, can we provide the 1 year and not be disqualified in the GE/Consortium ?	DP n°027 et DP n°028	Passation de marché	Tel qu'il est mentionné sur la disposition de la Section III « Critères d'évaluation et de Qualification (Sans Préqualification) » : chapitre E. Évaluation Combinée, tableau section 3. Situation et Performance Financières, critère No. 3.1 - Objet : Situation financière - Critère iii) "Soumission de bilans vérifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du Proposant, autres États financiers acceptables par l'Acheteur pour les TROIS (3) dernières années démontrant la solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Proposant." - Pour entité unique : Doit satisfaire au critère - Pour le Groupement d'entreprises (existant ou prévu) (GE) : Chaque partie doit satisfaire au critère
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Objet de l'addendum n°02	16	Prévoyez vous d'autres reports de dernière minute ?	DP n°027 et DP n°028	Passation de marché	Tel qu'il a été mentionné lors du Webinaire et répondu sur la question n°10, les validations de la Banque n'ayant été reçues que la veille de la date limite de soumissions, la communication du report a été transmise tardivement en conséquent. Jusqu'à présent, le projet n'envisage pas de prochain report
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Sous-traitants	17	Bonjour, nous comprenons que "Groupement d'entreprises, (existant ou prévu) (GE)" ne comprennent pas les sous-traitants mais bien les personnes "en front". Merci bien	DP n°027 et DP n°028	Passation de marché	Les sous-traitants ne constituent pas les membres du Groupement d'entreprises. A titre de service de consultance, les sous-traitants peuvent travailler avec plusieurs soumissionnaires en tant que "sous-traitants".
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Niveau de service (SLA)	18	Please confirm that we can use VMWare for the Hypervisor, knowing that if the support is not renewed the platform will be not accessible	DP n°027 et DP n°028	Technique	Question d'ordre technique non relative au sujet discuté. Se référer sur les précédentes réponses aux demandes de clarification déjà émises si besoin d'éclaircissement : disponible sur la page <a href="https://digital.gov.mg/prodigy/">https://digital.gov.mg/prodigy/</a>
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Validité / Garantie des propositions	19	Les garanties bancaires déjà établies sur la base d'une soumission de sa proposition en date du 29 avril 2024 sont elles acceptées ? Elle n'ont pas de date d'expiration de validité.	DP n°027 et DP n°028	Passation de marché	Répondu sur les questions n°01 et n°02
Webinaire n°02 d'informations du 28/05/2024	Objet de l'addendum n°02	20	What will happen if you are not able to answer the questions properly in time this time again ? will there be another report of submission date, if not why done before and not again ?	DP n°027 et DP n°028	Passation de marché	Répondu sur la question n°10